



D.1800.7.12

D.08.ME.23

Ce jour d'hui vingt trois messidor huitieme année républicaine  
 à une heure après midi pardevant moi Jacques André Hébant  
 maire provisoire de wizernes Sont comparus en la maison  
 commune Louis Joseph Decobert âgé de vingt un an maçon  
 à wizernes et François Joseph Decobert âgé de vingt neuf ans  
 journalier au même lieu; le premier père et le second oncle  
 de Louis Joseph Decobert âgé de sept jours, lesquels comparans  
 m'ont déclaré que le dit Louis Joseph Decobert est mort hier  
 à sept heures du soir au domicile de son père, d'après cette  
 déclaration, rendu en ce domicile et assuré du dit décès j'en ai  
 dressé le présent acte que les comparans ont signé avec moi,  
 excepté le dit François Joseph Decobert qui a déclaré ne savoir  
 écrire de ce interpellé

fait en la maison commune de wizernes jour, mois et an  
 que dessus.

*Louis Joseph Decobert*

*J. Hébant*